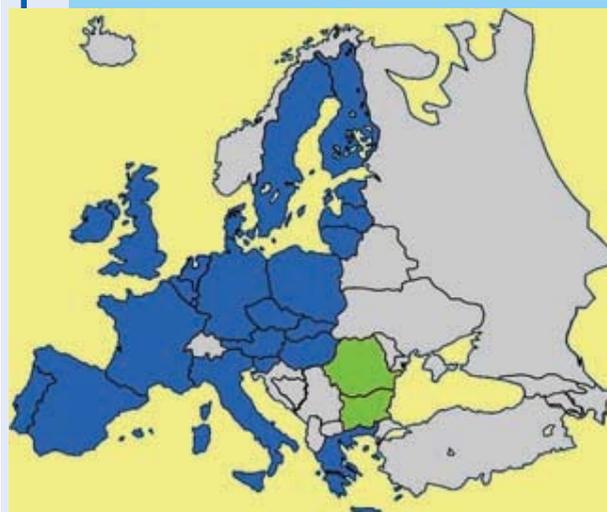


# Bulletin UE-Haïti

#7 - janvier / mars 2007



## L'Union Européenne accueille deux nouveaux membres



L'Union Européenne: les deux nouveaux membres sont en vert.

L'Union Européenne, qui réunissait six membres fondateurs dans les années 50, en compte vingt-sept depuis le premier janvier 2007.

50 ans après la signature du traité de Rome, la Bulgarie et la Roumanie rentrent dans une Union qui signifie désormais près de 500 millions d'habitants.

Pour adhérer à l'UE, la Roumanie et la Bulgarie ont rempli les conditions fondamentales d'adhésion qui exigent aux nouveaux membres de posséder un régime démocratique stable et des institutions propres à garantir la primauté du droit et le respect des droits de l'homme, ainsi qu'une économie de marché opérationnelle et compétitive. Les nouveaux membres doivent également disposer d'une administration capable de transposer et de mettre en œuvre le droit communautaire et les politiques menées par l'Union

Cet élargissement de l'UE n'est pas le premier et ne sera probablement pas le dernier : les négociations d'adhésion avec deux autres pays candidats, la Turquie et la Croatie, ont officiellement débuté en octobre 2005 et se poursuivent activement. De plus, une demande d'adhésion introduite par l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine en mars 2004, a été officiellement acceptée par les dirigeants de l'UE en décembre 2005.

L'Europe a toujours accueilli en son sein de nombreux peuples de cultures différentes et chaque État membre compte parmi sa population des ressortissants d'autres pays. L'Union considère cette diversité ethnique et culturelle comme l'un de ses principaux atouts et défend les valeurs de paix, de tolérance, de respect et de compréhension mutuelle entre les peuples.

### L'UE en quelques chiffres

27	pays membres
23	langues officielles
4.2	millions de Kilomètres carrés
485.7	millions d'habitants
10,000	milliards d'euros de Produit Interne Brut

## 2,4 km de rues adoquinées à Croix-des-Bouquets

Mardi 12 décembre 2006, une cérémonie a réuni le Chef de la Délégation de la Commission Européenne en Haïti, ambassadeur Francesco Gosetti, le Ministre des Travaux publics, Frantz Verella, l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement, Price Pady, le maire et la vice-déléguée de la Croix-des-Bouquets, respectivement M. Ernst Moïse et Mme Marie Carmelle Romain.

Aux sons des "vaksin" et du tambour, étudiants, enfants, adultes, des gens de toutes les couches de la population de la Croix-des-Bouquets ont reçu, salué et remercié les représentants des institutions qui ont rendu possibles les travaux d'adoquinage des rues Grande Plaine, Saint-Dominique, Saint-Jean et Dessalines. Soit au total- 2,4 km de route et 3,6 km de trottoirs financés à hauteur de 31 millions de gourdes par le Fonds Européen de Développement.



Un défilé symbolique a eu lieu sur les artères rénovées : parti du Lycée Jacques Ter, le défilé a abouti à la Place Beauvais sous l'animation musicale du Chouchou Rara. Entre-temps, le Ministre des TPTC, aidé du Chef de la Délégation de la Commission Européenne, a procédé à la coupure du ruban en présence du maire de la ville, qui a déclaré officiellement les nouvelles routes ouvertes à la circulation.

Les manifestations et déclarations de joie fusaient de toutes parts dans la population qui est consciente qu'avec ces nouveaux travaux, Croix-des-Bouquets projette une nouvelle image. En effet, ce projet va grandement contribuer à l'assainissement de la ville et à la création de deux itinéraires alternatifs qui réduiront les encombrements entre la Route Nationale 4 (P-au-P/Malpassé) et la Route Nationale 3 (P-au-P/Mirebalais), cette dernière en voie de réhabilitation grâce au financement européen.

Le projet d'adoquinage à Croix de Bouquets est l'un des 7 projets de voirie urbaine proposés à l'UE par le gouvernement lors de l'élaboration du CCI en 2004. Les autres villes bénéficiaires de ce programmes sont Petit-Goâve, Saint-Marc, Petite Rivière de l'Artibonite, les Cayes et Saint-Louis du Nord. Quatre de ces projets sont déjà réalisés, ainsi que l'adoquinage de 3,7 km de rues dans le quartier Boston de Cité Soleil.



### La médecine légale en soutien à la construction de l'Etat de droit

Un Etat de droit durable suppose que les victimes de violences puissent obtenir justice et réparation. En Haïti, le déni de justice est fréquent à cause de l'absence de certificat médico-légal servant à supporter la preuve du dommage.

Face au constat de l'absence de médecine légale en Haïti, des professionnels du droit et de la santé ont créé, en 1999, l'Unité de Recherche et d'Action Médico-légale (URAMEL).

Dans le cadre de l'Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH), la Commission européenne finance l'URAMEL



## LA FOIRE DE LA MONTAGNE DE VALUE : ECOTOURISME ET VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX

Comment valoriser la campagne haïtienne, et en faire connaître ses potentialités ? C'est la question à laquelle veut répondre l'Association des Paysans de Value (APV), une des organisations rurales les plus dynamiques en Haïti.

Value est un village situé sur les mornes dominant Petit Goave, à la frontière entre les communes de Grand Goave et Petit Goave. Du 17 au 20 Novembre 2006 c'était le théâtre de la Foire de la Montagne, une activité qui fête en 2006 sa troisième édition, chaque année avec plus de succès de public.

Cette initiative est financée par le Fonds Européen de Développement à hauteur d'environ 11 millions de gourdes, gérés directement par l'APV, qui utilise ces ressources pour renforcer sa structure et organiser les éditions 2006 et 2007 de la Foire.

Il s'agit principalement d'un événement touristique, qui veut rapprocher les différentes couches sociales du pays à une clientèle variée de touristes locales et étrangers. Ce produit écotouristique permet aussi aux paysans de tirer meilleur parti des ressources de leur milieu, pour améliorer leur standard de vie, et restaurer les écosystèmes de la montagne.

Les paysans de Value ouvrent ainsi les portes de leur « coin de paradis » entre les mornes et la mer d'Haïti, pour offrir un programme très riche d'événements culturels et musicaux et, bien sûr, une vaste choix de produits agricoles et alimentaires locaux pour tout les goûts.

Selon Abner Septembre, responsable de l'APV : « La 3e édition de la Foire de la Montagne à bien des égards a été un succès. Le nombre de participants a dépassé de loin les deux premières éditions et le volume de produits et le nombre d'exposants provenant des différents départements du pays étaient bien supérieurs au prévu ».

Lors de la cérémonie d'inauguration, le Chef de Délégation de la Commission Européenne en Haïti a déclaré : "Value et l'APV donnent l'exemple au reste du pays. Vous représentez l'image positive de la campagne Haïtienne, qui est trop souvent oubliée et qui doit être projetée à Port au Prince comme à l'étranger".

La Commission Européenne est déterminée à soutenir le processus de décentralisation d'Haïti, qui est une priorité pour le pays et doit impliquer tous les acteurs, soit privés que publics. Elle reconnaît l'importance des capitaux humains et économiques des provinces Haïtiennes et fourni son appui à la valorisation de ces ressources.



de la justice ont été formés. Ces acteurs et praticiens deviennent alors les garants de la lutte contre l'impunité, si fréquente dans le pays.

Cet engagement permanent de la Commission Européenne dans la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit passe, au niveau communautaire, par des appels à propositions annuels, ouverts exclusivement aux institutions haïtiennes qui oeuvrent dans ce secteur.

Actuellement, un appel à proposition est ouvert, dont l'échéance est fixée au 7 mars 2007.

pour la réalisation d'un « Programme de formation de professionnels du droit et de professionnels de la santé à l'usage de réquisitions et de certificats médico-légaux en médecine légale ».

Ce programme de formation cible un public mixte de magistrats, avocats, médecins et policiers et comprend aussi une action dans les universités pour parler de l'aspect médico-légal. Le principal objectif du projet est la création d'un modèle unique de certificat médico-légal et la formation des professionnels pour son usage.

C'est le certificat médico-légal qui renseigne le juge et il est important que les acteurs de la santé soient capables de le rédiger ainsi que les acteurs du droit devraient être en mesure de le comprendre.

La médecine c'est la médecine au service du droit, la médecine de toutes les situations de violences. Les formations proposées par URAMEL permettent aux professionnels de la santé et du droit de s'approprier des outils de médecine légale. A fin 2006, plus de 400 cadres de la santé et

# ENSEmble

## DEPUIS 1957

Les Traités de Rome instituant la Communauté Economique Européenne et l'Euratom furent signés à Rome le 25 mars 1957. Avec ces traités les six Etats membres affirmèrent leur volonté de poursuivre l'édification d'une Europe unie et de travailler ensemble à la construction d'une région de paix et prospérité dans le continent.

2007, année du cinquantenaire des traités de Rome, sera donc une année de célébrations pour l'Union Européenne et une occasion pour réaffirmer les valeurs partagés par les états membres à la base de l'intégration européenne: la démocratie, la liberté et la justice sociale. L'UE défend ces valeurs et encourage la coopération entre ses peuples, en promouvant l'unité tout en préservant la diversité et en faisant en sorte que les décisions soient prises le plus près possible du citoyen.

Commission Européenne  
Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme - Microprojets  
EuropeAid/124831/L/G/HT

### AVIS D'APPEL À PROPOSITIONS

La COMMISSION EUROPEENNE européenne lance un appel à propositions pour des Micro-projets en République d'Haïti financé par le programme « Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme » des Communautés européennes (EuropeAid/124831/L/G/HT).

Les priorités retenues pour cet appel sont :

- 1) « Promotion d'une culture des droits de l'homme » ;
- 2) « Promotion de l'égalité, de la tolérance et de la paix ».

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté sur le site Web suivant:

<http://europa.eu.int/comm/europeaid/cgi/frame12.pl>

et sur le site Web de la délégation de la Commission Européenne en Haïti :

<http://www.delhti.cec.eu.int/>

Une disquette contenant l'ensemble des documents nécessaires peut être retirée au siège de la Délégation de la Commission Européenne (DCE) à Port-au-Prince, Bâtiment Hexagone - 4ème étage - Angle des rues Clerveaux et Darguin - Pétionville

La date limite de remise des propositions est fixée au 7 mars 2007, à 15h00 (heure de Port-au-Prince)

La Délégation organisera une session d'information sur la formulation des propositions. Les Organisations intéressées peuvent s'inscrire pour la participation à cette session d'information à l'adresse suivante : [DELEGATION-HAITI@cec.eu.int](mailto:DELEGATION-HAITI@cec.eu.int)

La date, le lieu et l'heure de la séance d'information seront ultérieurement par courrier électronique.

#### Délégation de la Commission Européenne en République d'Haïti

Immeuble Hexagone – 5eme étage, angle rues Clerveaux et Darguin, Pétion Ville - Haïti

Téléphones : (509) 256-8471 & 72/ 256-8489 à 91 Fax : (509) 256-8473 & 93

Email: [delegation-haiti@cec.eu.int](mailto:delegation-haiti@cec.eu.int) Site Web: [www.delhti.cec.eu.int](http://www.delhti.cec.eu.int)